



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Installation du Comité Local de Cohésion Territoriale

Poitiers, le 20 octobre 2020



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Introduction

*Mme Chantal Castelnot, Préfète de la Vienne
Mme Pascale Moreau, Vice-Présidente du
Conseil Départemental*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

1. Présentation de l'ANCT

*M. Vincent MARCADET,
Chargé de mission ANCT Corse & Nouvelle-Aquitaine*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

2. Le Comité Local de Cohésion Territoriale

M. Emile SOUMBO, SG de la préfecture de la Vienne

M. Eric SIGALAS, directeur de la DDT de la Vienne

Délégués Territoriaux Adjoints de l'ANCT

Le délégué territorial au cœur de l'écosystème d'acteurs



Le préfet de département est le délégué territorial de l'ANCT, avec 4 missions principales :

- **Chef d'orchestre** de la gouvernance locale
- **Point d'entrée** des collectivités locales
- **Garant de la réponse** apportée par l'ANCT
- **Interlocuteur du siège**

→ Il réunit au sein d'un **comité local de cohésion territoriale** les représentants des collectivités territoriales, opérateurs partenaires de l'ANCT et acteurs locaux de l'ingénierie publique.

→ Il assure le **piloteage des équipes projets ANCT** mobilisées et le suivi des projets accompagnés par l'Agence.

Le Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT)

2 comités / an
Co-animation Préfète et Président du CD

Établissements publics
membres du comité national
de coordination

Collectivités territoriales

Représentants
de l'État



**Opérateurs (CAUE,
Agence des
Territoires, ...)**

Le Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT)

Rôle : Orienter les travaux de l'ANCT au niveau départemental

Identification des
ressources en
ingénierie disponibles
localement

Définition d'une
feuille de route
stratégique



Coordination entre
les différentes parties
prenantes

Organisation départementale

Stratégie départementale



*Comité Local de
Cohésion Territoriale*



Coordination locale



*Comité technique
(DGS collectivités, CD,
Opérateurs ingénierie, État)*



Actions





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

3. Etat d'avancement des dispositifs déployés dans la Vienne

M. Émile SOUMBO, SG de la préfecture de la Vienne

M. Éric SIGALAS, directeur de la DDT de la Vienne

Délégués Territoriaux Adjoints de l'ANCT



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

3-a. France Services



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

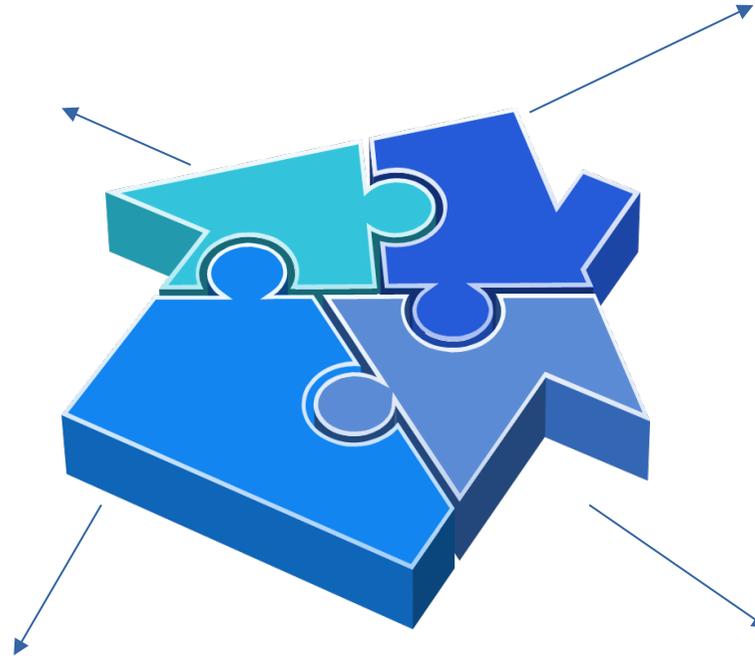
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

L'ambition France Services

Rendre + accessibles les services publics

- 1 espace par canton
- 1 espace dans les QPV



Simplifier la relation des usagers aux Services Publics

- guichet unique
- partenariats renforcés

La médiation numérique

Accompagner les usagers dans les
démarches administratives

Renforcer la qualité de services

Agents de France Services
accompagnent les usagers dans
la résolution de leurs problèmes



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Grands principes de la Charte France Services

SOCLE DE SERVICES

Présence assurée des 9
partenaires: MSA, Pôle
Emploi, CNAV, CNAM,
CNAF, Ministères de
l'Intérieur et de la Justice,
DGFIP,
La Poste
Présences assurées via
des permanences
et/ou des contacts
priviliégiés

ANCRAGE LOCAL

Liberté pour chaque
porteur d'adapter son
offre aux besoins de
son territoire, au
moyen de
partenariats annexes
illimités

FORMATION

Obligatoire
pour tous les
agents du
réseau

QUALITÉ DE SERVICE

Homogénéisation sur
l'ensemble du réseau

Enquêtes de
satisfaction annuelles
auprès des agents et
usagers

NUMÉRIQUE

Renforcement
des actions : lutte
contre
l'illectronisme
Ateliers d'initiation
aux usages
numériques
Partenariats avec
les écosystèmes
locaux de
médiation
numérique

Le développement du label France Services

- **Mobiliser** tous les acteurs avec un panier de services élargi.
 - **Servir** toute la population de la Vienne avec un maximum de structures labellisées d'ici fin 2021
 - **Améliorer** la connaissance de France Services par une mise en réseau avec les communes
-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

L'état des lieux dans la Vienne

- La Vienne compte actuellement 4 MSAP et 4 France Services (PIMMS de Poitiers, Moncontour, Monts-Sur-Guesnes, Les Trois Moutiers)
 - 2 structures proposées à la labellisation au 1^{er} Décembre 2020: MDS de Chauvigny et MSAP de St-Martin-la-Pallu
-

Le développement du réseau France Services

Objectif de la Vienne : 25 structures France Services ouvertes au 1^{er}
janvier 2022

Labellisation progressive jusqu'au 31 décembre 2021 avec un
accompagnement de l'État



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

3-b. Action Cœur de Ville (ACV)

*M. Jocelyn SNOECK, Sous-Préfet de Châtellerault, référent
départemental*

Action Cœur de Ville 1/2

Le programme concerne 222 villes ou binômes de villes sélectionnés le 26 mars 2018, sur proposition du ministre chargé de la Cohésion des territoires, par le comité national de pilotage.

La cible étant les villes moyennes qui jouent un rôle de centralité au sein des régions et qui présentent des signes de fragilité en leur centre-ville.

- **Objectifs :**
 - améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes
 - conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.
- 5 milliards d'euros sur 5 ans mobilisés avec différents partenaires financeurs (Banque des Territoires, Action Logement, Anah, ...)

Poitiers et Châtelleraut, communes lauréates pour la Vienne

Action Cœur de Ville 2/2

Le programme localement se construit à partir d'une **stratégie construite autour d'un projet de territoire** s'inscrivant dans des conventions partenariales de financement valant convention d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Ces conventions engagent tant la commune que son intercommunalité et les partenaires publics et privés autour de 5 axes structurant pour l'attractivité des villes lauréates :

- ✓ réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
 - ✓ développement économique et commercial équilibré ;
 - ✓ accessibilité, mobilité et connexions ;
 - ✓ mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;
 - ✓ accès aux équipements et aux services publics.
-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

3-c. Petites Villes de Demain

M. Eric SIGALAS, DDT

Petites Villes de Demain (PVD)



Un programme conçu pour
soutenir **1000 communes et**
intercommunalités sur **6 ans**
dans leur projet de revitalisation

Cibles du programme :

- Communes de **moins de 20 000 habitants**, hors grands pôles urbains
 - Communes exerçant des **fonctions de centralité** sur un territoire rural
 - En situation de **fragilité** économique, sociale, environnementale et/ou sociétale
 - Co-pilotage Maire(s) et Président d'EPCI
 - Démarche préparatoire à l'élaboration d'une Opération de Revitalisation de Territoire (**ORT**)
-

Petites Villes de Demain (PVD)

**Concevoir des
projets de
territoires**

**Compléter les
dispositifs de soutien
aux petites centralités**

**Offre coordonnée
et consolidée**

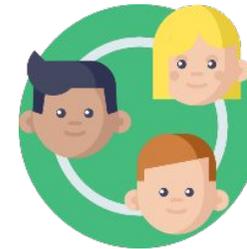
UNE OFFRE DE SERVICE STRUCTURÉE EN TROIS PILIERS :



**Appui en
ingénierie**



**Outils et
expertises
thématiques**



Mise en réseau
Le Club PVD

Petites Villes de Demain (PVD)

Appui en ingénierie

**Cofinancement d'un
chef de projet PVD**



**Le chef de projet peut-
être mutualisé entre
les communes d'un
même EPCI**

**Pilotage opérationnel
de la stratégie de
revitalisation par le
chef de projet**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

4. Plan de Relance



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

4. Plan de Relance

*M. Jocelyn SNOECK, Sous-Préfet de Châtelleraut, référent
départemental*

Plan de relance



- **Le plan relance est une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays.**
- 100 milliards d'euros, soit $\frac{1}{3}$ du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne.
- Son exécution se veut rapide (les dépenses du plan de relance seront engagées sur deux ans 2020-2022) et s'articule autour de 3 priorités :

- L'écologie
 - La compétitivité
 - La cohésion
-

Plan de relance



- **Les principaux projets pouvant être portés par les collectivités :**
 - **Rénovation énergétique des bâtiments publics (4 Mds€)**
 - **Densification et renouvellement urbain : friches (300M€)**
 - **Modernisation des centres de tri, recyclage et valorisation des déchets (ADEME fonds économie circulaire)**
 - **Mobilités au quotidien : plan vélo et transports en commun (1,2Md€)**
 - **Poursuite du Plan France Très Haut Débit**
 - **DSIL relance**
-



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) relance

- **Abondement d'1 milliard d'euros**
(en plus des près de 2 milliards d'euros dédiés à la DETR, DSIL classique et DSID)
 - **Objectif : accompagner l'effort de relance avec des opérations rapides et prêtes à démarrer**
-

DSIL relance pour la Vienne

- Une D.S.I.L exceptionnelle de 2,6 millions d'euros s'ajoutant à :
 - 7,8 millions d'euros de la DETR
 - 2,2 millions d'euros de la DSIL Grandes Priorités et 1,4 million Contrat de Ruralité
- soit 14 millions d'euros pour la DETR et DSIL en 2020

Les projets doivent s'inscrire dans :

- **les 3 thématiques prioritaires** : transition écologique, résilience sanitaire (MSP, assainissement, etc.), préservation du patrimoine historique et culturel

OU

- **les thématiques de la DSIL de droit commun** : transition énergétique, mise aux normes et sécurisation des équipements publics, rénovation des bâtiments scolaires, etc. (*article L. 2334-42 du CGCT*)

OU

- **les opérations éligibles à la DETR**
-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Conclusion
